

*Questions orales*

**M. Crosbie:** En ce qui concerne le bâtiment, je ferai remarquer aux députés d'en face qu'il n'en tient qu'à leur collaboration pour nous aider à lancer un programme de crédit sur l'intérêt hypothécaire et l'impôt foncier qui aura des répercussions favorables sur la construction domiciliaire au Canada l'an prochain.

**Une voix:** Vous voulez rire!

**M. Crosbie:** Nous comptons sur leur collaboration.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Cela créera des emplois dans le secteur de la construction, et je sais que c'est ce que le député souhaite. Nous comptons donc sur la collaboration de nos vis-à-vis au cours des prochaines semaines.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le ministre peut être fier du fait que le chômage a baissé de 14.1 p. 100 à 14 p. 100 à Terre-Neuve, mais je peux lui dire que les députés de ce côté-ci ainsi que la population de Terre-Neuve ne sont pas satisfaits d'un niveau de chômage de 14 p. 100.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Comme le ministre est originaire de Terre-Neuve, que le chômage réel est de 23 p. 100 dans cette province qui en outre a le coût de la vie le plus élevé de tout le Canada, expliquera-t-il à la Chambre pourquoi son gouvernement s'obstine à suivre une stratégie absurde qui est préjudiciable à ses propres concitoyens?

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant avec son zèle et son exubérance dépasse vraiment la mesure.

**M. Broadbent:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** La population de Terre-Neuve est enchantée d'un gouvernement qui lui garantit un avenir parce qu'il a consenti à lui transférer la propriété de ses ressources minières sous-marines. Elle est assurée d'une prospérité future d'ici 10 ou 15 ans. Ainsi le problème du chômage y sera réglé définitivement, ce que ne feront pas la grogne et la rogne de l'honorable représentant.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**L'EMPLOI****LA SUPPRESSION DU PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS—  
LA SOLUTION DE RECHANGE POUR AIDER LES JEUNES**

**M. Gilbert Parent (Welland):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je vais poser ma question au très honorable premier ministre. Monsieur le premier ministre, depuis plusieurs mois votre gouvernement soutient qu'il s'intéresse aux petites entreprises canadiennes.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Règlement.

[M. Crosbie.]

**M. Parent:** Étant donné que les petites entreprises bénéficiaient du programme de formation et d'expérience professionnelle qui va être supprimé à la fin du mois, je me demande si le premier ministre pourrait dire à la Chambre et aux Canadiens quelles mesures particulières son gouvernement va prendre pour veiller à ce que ces jeunes gens aient effectivement des emplois au moment de la suppression de ce programme.

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, ainsi que je l'ai déjà déclaré à deux reprises aujourd'hui à la Chambre, nous allons annoncer un programme d'emploi pour les jeunes.

**M. Chrétien:** Quand?

**M. Clark:** . . . dans le budget.

**M. Chrétien:** Quand sera présenté le budget?

**M. Clark:** Assurément avant la fin de l'année. Je signale d'autre part que le ministre responsable devant la Chambre concernant l'industrie et les petites entreprises fait actuellement examiner différents programmes reliés aux petites entreprises. Nous ferons également sous peu des déclarations concernant ces programmes.

**M. Parent:** Vous avez déclaré dans un discours que vous avez prononcé à la Chambre . . .

**Une voix:** Règlement.

**M. l'Orateur:** Depuis tout à l'heure le député ne s'adresse pas à la présidence. Voudrait-il avoir l'obligeance de le faire.

**M. Parent:** C'est par votre intermédiaire monsieur l'Orateur, que je vais poser ma question au très honorable premier ministre. Dans un discours qu'il a prononcé il y a 18 mois de cela, l'actuel premier ministre a déclaré qu'il faut généralement jusqu'à six mois pour que les effets d'un programme se fassent sentir dans l'économie. Il y a maintenant six mois que nous attendons une initiative quelconque de son gouvernement dans le cadre de ce programme, le premier ministre pourrait-il nous dire combien de temps encore il va falloir attendre avant qu'il ne prenne des mesures pour créer ces emplois destinés aux jeunes Canadiens?

● (1430)

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, nous croyons que nos programmes donneront des résultats beaucoup plus rapidement que les programmes du gouvernement précédent car l'une des différences entre nos programmes et ceux du gouvernement précédent, c'est que les nôtres s'attaquent directement aux problèmes existants, qu'il s'agisse de problèmes affligeant les jeunes ou qu'il s'agisse de problèmes relatifs au prix de l'énergie et aux conséquences dont souffrirait le pays si on refusait de faire face aux réalités en s'en tenant au statu quo, car le pays, y compris la province du député, serait livré aux incertitudes des marchés internationaux d'approvisionnement d'une façon qui pourrait avoir des effets dévastateurs pour l'économie canadienne.